

# BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2017 | N° 025

Dossier **CONSERVATION EN CHANTIER**

Varia **LA DÉCORATION MURALE DU CHŒUR DE  
NOTRE-DAME DU SABLON  
LES CAVES ANCIENNES**



# BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2017 | N° 025

Dossier CONSERVATION EN CHANTIER

LES CAVES ANCIENNES  
NOTRE-DAME DU SABLON  
LA DÉCORATION MURALE DU CŒUR DE  
Varié

# BRUXELLES PATRIMOINES



**Image de couverture**

La gare Bruxelles-Congrès en chantier  
(A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB)

## IMPRESSIONS DE CHANTIER

*Les chantiers de restauration du patrimoine classé situé en Région bruxelloise sont suivis par les agents de la cellule Travaux de la Direction des Monuments et Sites. Ils assistent les demandeurs dans la préparation de leur demande de permis et veillent à ce que les travaux soient effectués conformément à l'autorisation délivrée. Au fil des chantiers, ces architectes ont développé une expertise en suivi de chantier de restauration, associée parfois à une typologie de patrimoine en particulier: l'un sera versé dans patrimoine moderniste, l'autre dans l'Art nouveau ou encore dans la restauration des églises. Ils leur arrivent de devoir faire face à des découvertes inattendues. Cet article en donne un aperçu.*



Vue du plafond avant sa restauration (© KIK-IRPA, Bruxelles).

### UN PLAFOND ROCAILLE RUE SAINTE-CATHERINE

#### Aventure burlesque ou reportage sur un patrimoine oublié ?

Cette histoire commence rue de Flandre, très ancienne artère du centre de Bruxelles dont le tracé remonte au moins au XI<sup>e</sup> siècle. Un tronçon particulièrement mieux conservé suscite l'attention de la Direction des Monuments et Sites qui organise, dans le courant de l'année 2000, une visite systématique des intérieurs de la rangée située aux numéros 28 à 42 par une équipe

formée de deux historiennes de l'art chargées d'en étudier le classement et d'un ingénieur. Consécutivement, un rapport circonstancié est établi pour chaque entité. Pour le 32, sont consignés son évolution typologique et une description des façades avant et latérale ainsi que de chaque niveau. Au premier étage, on note la présence de plusieurs transformations et d'un faux-plafond. Somme toute, rien de très inquiétant ou de particulièrement réjouissant.

L'enfilade fait donc l'objet d'une première protection le 19 décembre 2000. Un arrêté, classant comme ensemble

certaines parties des biens sis 26, 28, 30, 32 (classé en totalité), 36-38 et 40-42, rue Sainte-Catherine ainsi que la rue de la Mâchoire à Bruxelles, est pris dans la foulée, le 19 juillet 2001. Les descriptions qui y figurent sont focalisées sur les façades à rue et ne se réfèrent plus aux intérieurs. L'intérêt patrimonial qui y est relevé est d'ordre historique, archéologique (la rue Sainte-Catherine est visible sur les plus anciennes cartes) et artistique, les maisons formant un exemple caractéristique de l'architecture traditionnelle de l'Ancien Régime.



Après le classement, quelques années passent avant que la DMS ne soit saisie d'une demande portant sur la restauration générale du n° 32. À ce moment, le rez-de-chaussée, qui avait été totalement éventré avant le classement, est occupé par un magasin de chaussures dont les réserves sont situées au premier étage. Dans une logique commerciale, rien de plus pratique. Malheureusement, les étages supérieurs, les deux arrières maisons et les façades se trouvent alors dans un état de vétusté préoccupant. Des travaux généraux doivent être entrepris. Afin de fonder le projet de restauration/réaffectation, une étude historique est commandée. Elle constitue la première occasion d'approfondir la connaissance du bâti. On apprend, dès lors, que la maison a été construite aux alentours de 1752-1755 pour un certain P. Mertens qui y installa sa quincaillerie. À son décès, en 1768, le commerce fut repris par son épouse et l'une de ses filles jusqu'en 1802. En 1765, sa seconde fille épousa L.-B. Dewez (1731-1812), grand architecte néoclassique, qui résida non loin, dans la maison qui avait appartenu à sa belle-mère, 73-75, rue de Laeken. De 1802 à 1846, le commerce fut repris par la famille Depauw. Vers 1930/1940, eut lieu une grande phase de restructuration au premier étage notamment.

Muni de ces données, les architectes entreprennent de les confronter au bâti même. Pour gagner en efficacité dans cette tâche, un premier nettoyage des lieux se fait en 2006 concomitamment à la restauration du gros-œuvre de la maison : plusieurs substructures sont démontrées, notamment les étagères de rangement des boîtes à chaussures qui encombraient le premier étage de la pièce avant et le faux-plafond de type contemporain, d'une banalité affligeante, fait de plaques en plâtre

accrochées à des gîtes en bois. Est alors mis à jour un plafond sous-jacent d'allure 1900 déjà surpeint et qui avait été percé pour permettre l'accrochage des structures ajoutées plus récemment. S'il formait déjà une belle surprise, il ne constituait pourtant pas l'ultime rebondissement des découvertes à ce niveau : en effet, à travers les trous, on pouvait encore distinguer, quoique fort difficilement, les fragments des motifs d'un autre plafond caché plus ancien.

Ces vues, même très partielles et obtenues en se juchant au prix de

contorsions sur le haut d'une échelle branlante, laissaient augurer la présence d'une œuvre remarquable. L'Institut royal du Patrimoine artistique fut alors mandaté pour étudier le plafond visible<sup>1</sup> : la recherche révéla une dizaine d'interventions de remise en couleurs faisant remonter sa mise en place au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Par contre, aucune finition ancienne n'a été découverte sur les murs. Une fois correctement documenté et vu l'importance du plafond sous-jacent qui se profilait, il a été permis de l'enlever. Et une merveille apparut. Pas totalement



Détails du plafond au niveau de la cheminée avant restauration (a) et après restauration (b) (© KIK-IRPA, Bruxelles).

bien conservée et avec des lacunes importantes mais néanmoins exceptionnelle. Il s'agit d'un décor composé de motifs en style rocaille se développant librement sans jamais se soucier d'un principe de symétrie. Bien que composé en fonction des éléments structurants de la pièce (deux poutres, les murs d'enceinte, la cheminée), le décor est empreint d'une fantaisie, d'un raffinement et d'une légèreté étonnante. La maîtrise avec laquelle il a été peint est également remarquable : aucun dessin préparatoire n'a été observé ; ni aucune trace de pochoir ou de poncif ! Les motifs, tous différents, semblent avoir été entièrement peints à main libre. Le style de la composition laisse penser qu'elle a été peinte peu après la construction de la maison, autour de 1750. Peu d'exemples similaires aussi qualitatifs existent en Belgique.

En conséquence, il fut décidé de le restaurer et l'IRPA fut donc à nouveau appelé pour l'étudier et déterminer les interventions de remise en état<sup>2</sup>. Un tiers environ du plafond avait été surpeint marquant une sorte de corridor ; deux trémies d'escalier avaient été creusées dans le plafond emportant les décors et leurs supports ; les zones enrobant les poutres avaient aussi disparu. On dut encore tenir en compte des fissures ; des problèmes d'adhésion entre l'enduit et le support dans plusieurs zones ; du mauvais état de conservation de la couche picturale qui était devenue poussiéreuse et de la présence de petites lacunes ou d'auréoles qui signifiaient la trace d'anciennes infiltrations. Des tests furent exécutés pour mettre au point des techniques destinées à remédier à chacune de ces altérations. En même temps, le projet d'architecture évolua pour mieux s'intégrer dans le nouvel environnement mis au jour. Un conservateur-restaurateur<sup>3</sup> fut chargé de ces opéra-

tions de restauration/reconstruction. Un débat important a nimbé la question du traitement d'intégration des grandes lacunes et de la zone surpeinte dont le dégagement ne s'est pas avéré concluant (travail très long pour un résultat mitigé). L'IRPA, soucieuse de maintenir l'attention sur les parties originelles de manière à ne pas la déplacer sur l'intervention contemporaine et respectueuse de déontologie (intervention de conservation – restauration à effectuer par un conservateur – restaurateur / intégration des grandes lacunes à prendre en charge par un peintre décorateur), prônait une attitude prudente visant à réévaluer systématiquement la suite des opérations sur base des résultats obtenus après chaque phase du traitement. Pour finir, le conservateur-restaurateur, maîtrisant la technique de *tratteggio* acquise au cours d'autres chantiers, s'est chargé de réaliser lui-même le traitement des grands manques avec cette technique particulière.

Cet article est aussi l'occasion de saluer le courage et la patience du propriétaire qui supporta des travaux imprévus lors de son achat retardant la livraison de cet appartement. Les architectes<sup>4</sup> se plient aussi extraordinairement à cet exercice qu'ils n'avaient pas envisagé au départ de leur mission.

**Françoise BOELENS**

Architecte

## NOTES

1. AUGUSTINIAK, A.-S., JOB, É., *Étude du plafond du salon à rue au premier étage du n° 32 rue Sainte-Catherine*, Institut royal du Patrimoine artistique, avril 2007.
2. GHISDAL, M.-H., VERMAELEN, B., *Étude préalable à la restauration d'un plafond peint (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Institut royal du Patrimoine artistique, mai 2012.
3. Bernard Delmotte.
4. A. Gilson et B. Gochet pour le bureau Carbone 14.



Vue du plafond après sa restauration. Le corps de la cheminée, à gauche, qui avait disparu a été reconstitué. La zone éclairée par les deux fenêtres de gauche accueille le salon de l'appartement ; l'espace à droite, derrière la cloison, sert de chambre à coucher. La partie plus claire du plafond, à droite, était celle surpeinte qui a été retouchée au *tratteggio*. (© KIK-IRPA, Bruxelles).

## ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ANDERLECHT

### Découverte surprise d'une capsule témoin !

Le « bâtiment administratif » de l'ancienne École vétérinaire d'Anderlecht fait l'objet d'une rénovation et d'une restauration depuis juillet 2014. Ce site classé date de 1903-1910. Ses dix-neuf bâtiments ont été conçus par l'architecte J.-B. Seroen en style néo-Renaissance flamande. En 1960, l'École vétérinaire a été fusionnée avec l'Université de Liège tandis que la faculté a quitté le site d'Anderlecht en 1991. Les bâtiments ont été vendus séparément à des investisseurs privés – à l'exception du « bâtiment administratif », qui a abouti entre les mains de la commune. Les trois bâtiments monumentaux, en pierre blanche, avec façade à rue de la rue des Vétérinaires présentent un style classique et « plus distingué » que les autres bâtiments du site.

L'enveloppe extérieure classée du bâtiment administratif est restaurée, tandis que l'intérieur, non protégé, est pourvu de nouvelles techniques et du confort moderne, ainsi que d'une isolation de qualité. Un des aspects remarquables des travaux de restauration réside dans le nettoyage de la pierre d'Euville, qui a subi une véritable métamorphose visuelle, passant du « noir » au beige clair, avec conservation de la patine protectrice extérieure. La restauration des menuiseries extérieures, dans une chaude couleur vert sombre (tant la menuiserie en métal qu'en bois) est, elle aussi, remarquable.

Il y a quelques années, le lanterneau du bâtiment avait été démonté et transféré en lieu sûr, par crainte que des morceaux ne s'en détachent et ne tombent sur la voie publique. La restauration de l'ensemble du bâtiment constituait évidemment l'occasion rêvée pour restaurer éga-



Façade côté, rue avant la dépose de la lanterne (© SPRB).



Démontage de la couverture en plomb (© SPRB).

lement ce lanterneau et le remettre en place, pour rendre la construction à nouveau complète. En avril 2017, lors du démontage de la couverture en plomb du lanterneau, on a retrouvé un petit billet (une « capsule témoin »), en bon état et daté du 2 mars 1904.

En tant que responsable de ce chantier, cette découverte constitue évidemment le couronnement de cette restauration ! Le chantier montre, par ailleurs, que les découvertes faites durant les travaux, même si elles paraissent insignifiantes à première vue, peuvent néanmoins livrer des informations intéressantes sur le monument et son histoire, un

aspect auquel la DMS continue à prêter toute l'attention nécessaire, y compris pendant le déroulement des travaux.

Transcription du texte sur le billet :

*Le deux Mars 1904  
Direction des Travaux  
Jean Baptiste Seroen, architecte Principal,  
né à Malines le 19-2-1857  
Evaniste J.B. Gouvert, Conducteur, né à  
Braine l'Alleud, le 3 - 8bre 1854  
Bernard Jb Ruyts, Surveillant, né à  
Saint-Gilles-Waes, le 27 9bre 1873  
Léonard Corman, Menuisier facteur du  
Campanile, né le 5-6-1879 à Verviers (Dison)*

Traduit du Néerlandais

**Emmanuelle DE SART**  
Architecte





Façade de la gare de Bruxelles-Congrès. Le parement de pierre bleue et de claustras en briques (© SPRB).

## RESTAURATION DE LA GARE DE BRUXELLES-CONGRÈS

### Des solutions créatives au service du patrimoine

La gare de Bruxelles-Congrès, conçue en 1948 par l'architecte Maxime Brunfaut et achevée en 1953, se trouve sur la Jonction ferroviaire Nord-Midi, entre le boulevard Pachéco et la rue du Meiboom située en contrebas. La partie hors-sol se compose d'une construction en forme de tour entourée d'un petit jardin public. Cette construction abrite deux cheminées d'aération du tunnel ferroviaire. Elle est constituée d'une ossature en béton revêtue de

parements de pierre bleue, de claustras en brique caractéristiques et de sculptures en relief. L'entrée principale de la gare, direction boulevard Pachéco, avec son large escalier, est accentuée par un auvent courbe en aluminium. Les reliefs de la partie hors-sol symbolisent l'électrification des chemins de fer et de la jonction Nord-Midi en tant que nœud de communication entre toutes les villes (voir sur le parement nord-est la poignée de main dans le médaillon qui symbolise Bruxelles). Les trois bas-reliefs sont l'œuvre de trois artistes différents : L. Dupont de Liège (sud), R. Delnest (nord) et J. Cantré (trumeau axial).

La halte Congrès et le jardin public qui l'entoure ont été inscrits sur la liste de sauvegarde comme monument et comme paysage par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 avril 1995.

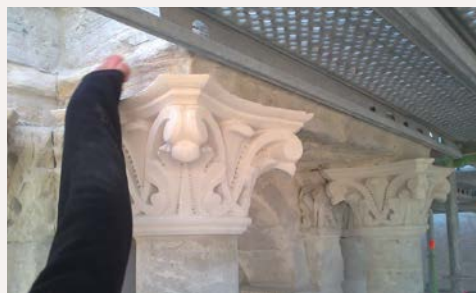
Un permis d'urbanisme a été délivré, le 13 mars 2013, à la SNCB-Holding pour une série de travaux comprenant le nettoyage et la restauration des façades, le remplacement à l'identique des claustras en briques et de l'escalier de service menant au toit, la restauration de l'auvent de l'entrée et des toits, ainsi que le remplacement à l'identique de la toiture, l'enlèvement des faux plafonds contenant de l'amiante et l'éclairage du monument. Les travaux ont été effectués de manière entièrement conforme au permis d'urbanisme et dans les règles de l'art sous la supervision de la Direction des Monuments et Sites (DMS).

De nombreuses options de restauration, études et essais ont été discutés au préalable avec toutes les parties concernées avant leur approbation. Bien qu'il ait été prévu au départ le remplacement complet de toutes les claustras, la DMS est parvenue à convaincre le maître d'ouvrage de préserver et de restaurer une quantité importante de ces éléments. Cette option n'était pas la plus simple, ni sur le plan esthétique ni sur le plan technique. Un état des lieux de tous les claustras a d'abord été établi afin de déterminer par la suite, en connaissance de cause, ceux qui pouvaient être restaurés et ceux qui devaient être impérativement remplacés. L'escalier de service en béton était détérioré à tel point que son remplacement complet semblait inévitable. Ce qui n'a pas été simple non plus, en raison notamment de la fonction de stabilité qu'assure cet escalier à l'égard de la cage d'escalier du monument classé. Dans ce projet de restauration récent, la gare





Façade de l'église Sainte-Catherine après restauration en 2013 (A. de Ville de Goyet © SPRB).



Réparations des pierres des éléments ornementaux sculptés et consolidation de l'état existant, même si celui-ci présentait une certaine érosion. Les sculptures et les chapiteaux situés au centre ont fait l'objet de plus d'attention que les éléments situés plus à l'arrière ou sur les côtés (© SPRB).

Bruxelles-Congrès est également dotée d'un nouvel éclairage, qui doit permettre dorénavant à ce joyau du patrimoine moderniste de briller également la nuit.

L'expérience avec ce chantier nous apprend que des solutions créatives peuvent voir le jour durant les travaux lorsqu'il s'agit d'adapter certaines options de restauration et de les orienter vers une (encore) plus grande conservation de l'édifice d'origine. Le suivi de chantiers de restauration par la DMS joue un rôle crucial.

*Traduit du Néerlandais*

**Stéphane DUQUESNE**  
Architecte

## ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

### Restauration de la façade ouest

La façade ouest de l'église Sainte-Catherine a été restaurée de la fin 2010 à la mi-2013, tout comme les deux travées latérales des façades nord et sud contiguës à la façade ouest. Le maître de l'ouvrage – Beliris en partenariat avec la Ville de Bruxelles – et la Direction des Monuments et Sites ont suivi de près l'évolution des travaux.

Cet édifice, de style éclectique, est signé par l'architecte Joseph Poelaert et date de 1859. Depuis sa construction, les nombreux ornements (en saillie) des façades

n'avaient plus fait l'objet du moindre entretien. Le but de la restauration était, bien entendu, de rendre l'édifice à nouveau « sain » et sûr de manière à ce qu'il puisse affronter les 50 prochaines années.

Le principal défi de ce chantier de restauration a consisté à trouver le juste équilibre entre, d'une part, le remplacement et, d'autre part, la réparation du grès naturel. Les remplacements de pierres ont, finalement, été limités à un strict minimum et n'ont été réalisés qu'aux endroits présentant un problème de stabilité. Le fil rouge des interventions a été la restitution de la « lisibilité » de la façade. L'essentiel du chantier de



Le Moulin de Nekkersgat après restauration (A. de Ville de Goyet, 2017 © SPRB).

restauration a donc porté sur les réparations plastiques des pierres des éléments ornementaux sculptés ainsi que sur la consolidation de l'état existant, même si celui-ci présentait une certaine érosion. Les sculptures et les chapiteaux situés au centre ont fait l'objet de plus d'attention que les éléments situés plus à l'arrière ou sur les côtés.

Durant le chantier, il a fallu faire face au problème complémentaire d'une pénurie de pierre de Gobertange, ce qui a nécessité une limitation des remplacements de pierres. Le principe de n'utiliser que cette pierre naturelle d'origine a toutefois été strictement respecté. Outre les pierres de façade, la restauration a également porté sur les vitraux, la menuiserie en bois massif, les clôtures métalliques et les urinoirs.

Durant ce passionnant chantier, nous avons pu, en tant que gestion-

naire du dossier, peser sur la décision de conserver en grande partie la « matière » originale et authentique sans compromis sur la qualité du résultat final.

*Traduit du Néerlandais*

**Emmanuelle DE SART**

Architecte

.....  
**LE MOULIN DE NEKKERSGAT À UCCLE**

**Une restauration déroutante (2011-2013)**

Un moulin est un bâtiment extraordinaire. C'est une petite usine à lui tout seul. Il nous renvoie à des éléments très concrets : le grain, l'eau, la force motrice, l'activité humaine, le pain... Celui de Nekkersgat a perdu sa roue depuis longtemps, mais il fait partie du quotidien de quelques riverains et de beaucoup de promeneurs, joggeurs, cyclistes

qui profitent de la respiration qu'offre cette partie verdoyante du cours du Geleleysbeek dans la ville. Avec le temps, le moulin s'est fondu dans le paysage. Les arbres alentours le frôlent de leurs branches, la mousse l'envahit en hiver, ses longues toitures ondulent paresseusement sur le bois de sa charpente comme une peau sur de vieux os. Il est devenu un élément organique du paysage. Et puis voilà qu'il s'agit de le rénover. C'est à peine si l'on comprend pourquoi... Même les Ucclois les plus âgés ne l'ont pas connu différent d'aujourd'hui. Il paraît immuable et semble pouvoir encore allègrement traverser un siècle ou deux...

Le dossier de demande de permis est conséquent : tout est relevé, étudié, dessiné. Il s'agit d'une restauration « à l'identique ». Rien (ou presque) n'est modifié. Les travaux devront permettre de mieux utiliser le bâtiment, de le rafraîchir et d'accueillir



sereinement une nouvelle fonction à caractère public et culturel. Mais tout le monde est d'accord là-dessus : on tient par-dessus tout à lui conserver son caractère bucolique....

Le chantier débute par de grands démontages : ce sont d'abord les couvertures de toiture, puis les portes et fenêtres qui sont restaurées en atelier. Dès les premiers coups de bistouri, les lésions internes apparaissent : les charpentes sont dans un triste état, les maçonneries, à peu près partout, à l'intérieur comme à l'extérieur ne tiennent que par habitude. Certaines ont été minées par la pluie, d'autres par la nappe phréatique. Les planchers sont irrécupérables. Le mur de clôture de la cour, attaqué par les racines des arbres du parc, nous joue bien des tours, à feindre la santé puis à s'effondrer au premier orage... Toutes les semaines, la direction de chantier doit se résigner pragmatiquement à la reconstruction de ce qui lui tombe en poussière dans les mains... De luxueuses briques cuites au four de campagne sont mises en œuvre par Maître Etienne, le maçon qui va, pratiquement à lui seul, en un peu plus de deux ans, reconstruire la maçonnerie du moulin.

Les plus anciennes photographies connues du moulin montrent par endroits des restes de badigeon délavés sur certaines façades. Avant la restauration, c'est tout à la terre cuite nue qu'il se présente à nous. Pensez donc, « de si belles briques, de si belles pierres, vous n'allez quand même pas les peindre ». Mais si, mon bon monsieur, tout sera badigeonné, chaulé, blanchi. D'abord parce que ça va protéger des briques qui ont 300 ans (celles que l'on n'a pas remplacées) et correspondre à la réalité historique supposée d'un moulin en activité, régulièrement entretenu et repeint par son exploitant.

Malgré la meilleure volonté du monde et les grandes compétences de tous les intervenants, certaines « promesses » ne peuvent être tenues... Impossible de demander aux couvreurs de recréer une toiture ondulée aux rangs de tuiles désalignés, impossible de reconstituer la pente avachie de la coiffe du treuil, impossible d'imprimer aux lucarnes cet aspect décati si sympathique, impossible de travailler ces rives cimentées avec des matériaux neufs sans qu'elles paraissent grossières et sales ; il faudra les coffrer bien droites.

Puis vient le chaulage en blanc. Si blanc qu'au soleil, avec cet air de cottage tout neuf, le moulin inspire une réflexion qui nous inquiète un peu : « On dirait une villa à la mer ! ». Les promeneurs sont consternés, inquiets. Tout d'un coup, le moulin apparaît, sort du bois, comme un acteur qui a troqué ses vêtements civils contre un costume de scène.

Le chantier dure encore un peu, le temps de figoler l'intérieur. Après un deuxième hiver, c'est lors de la

première réunion de janvier que nos craintes sur l'aspect « fleur de coin » du moulin s'évanouissent définitivement. Partout, on voit les premières traces d'une patine nouvelle qui s'installe : des mousses sur les tuiles et certains murs fort exposés, des feuilles d'arbre en décomposition au sol de la cour et déjà, des épaufrures dans le badigeon (nous savions qu'il faudrait répéter l'opération dans les deux ans).

Le chantier a été déroutant par son ampleur et cette impression qu'il ne resterait rien du moulin, que l'objet restauré était trahi, que l'intégration du bâtiment dans son magnifique site n'était plus. Impressions vite balayées par la conviction intime que, d'une part, le temps et la nature environnante reprendront leurs droits sur l'aspect du moulin et, d'autre part, que sous ce vernis bucolique, les structures internes étaient bel et bien à l'état de ruine et n'auraient pas connu une nouvelle décennie sans ce traitement de choc.

**Jean-François LOXHAY**

Architecte



Le Moulin de Nekkersgat avant restauration (A. de Ville de Goyet, 2002 © SPRB).

---

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,  
Murielle Leseqque,  
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes  
et Brigitte Vander Bruggen

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

### SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseqque

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

### COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes

### AUTEURS/COLLABORATION

#### RÉDACTIONNELLE

Pierre Bernard, Inge Bertels,  
François Blary, Françoise Boelens,  
Jérémy Brakel, Camille De Clercq,  
Estelle De Grootte,  
Béregère de Laveleye,  
Paulo Charruadas, Éric Demelene,  
Stéphane Demeter, Emmanuelle De Sart,  
Florence Doneux, Paula Dumont,  
Stéphane Duquesne, Michèle Herla,  
Coralie Jacques, Catherine Leclercq,  
Harry Lelièvre, Isabelle Leroy,  
Jean-François Loxhay, Griet Meyfroots,  
Sylviane Modrie, Klara Peeters,  
Coralie Smets, Philippe Sosnowska,  
Christian Spapens, Hannelore Standaert,  
Sofie Stuyck, Louis Vandenabeele,  
Stephanie Van de Voorde,  
Manja Vanhaelen, Ine Wouters

### TRADUCTION

Gitracom, Ann de Winne,  
Ubiqu Belgium NV/SA

### RELECTURE

Martine Maillard et le  
comité de rédaction

### GRAPHISME

La Page sprl

### CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

### IMPRESSION

IPM printing

### DIFFUSION ET GESTION

#### DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt, Brigitte  
Vander Bruggen.  
bpeb@sprb.irisnet.be

### REMERCIEMENTS

Maxime Badard, Philippe Charlier,  
Pauline Gabert, Christian Spapens

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale de  
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/  
Région de Bruxelles-Capitale,  
CCN – rue du Progrès 80,  
1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la  
responsabilité de leur auteur. Tout  
droit de reproduction, traduction  
et adaptation réservé.

### CONTACT

Direction des Monuments et  
Sites – Cellule Sensibilisation  
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles  
<http://patrimoine.brussels>  
[aatl.monuments@sprb.irisnet.be](mailto:aatl.monuments@sprb.irisnet.be)

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la  
recherche des ayants droit, les éventuels  
bénéficiaires n'ayant pas été contactés  
sont priés de se manifester auprès de la  
Direction des Monuments et des Sites  
de la Région de Bruxelles-Capitale.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

APEB – Association pour l'Étude du Bâti  
ARB – Académie royale de Belgique  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CIDEP – Centre d'Information, de  
Documentation et d'Étude du Patrimoine  
CIRB – Centre d'Informatique  
pour la Région bruxelloise  
KBR – Bibliothèque royale de Belgique  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor  
het Kunstpatrimonium / Institut royal  
du Patrimoine artistique  
MRAH – Musées royaux  
d'Art et d'Histoire  
MVB – Musée de la Ville de Bruxelles  
SPRB – Service public  
régional de Bruxelles  
ULB – Université libre de Bruxelles  
VUB – Vrije Universiteit Brussel

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2017/6860/029

*Dit tijdschrift verschijnt ook  
in het Nederlands onder de  
titel «Erfgoed Brussel».*



## Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011  
Rentrée des classes

002 - Juin 2012  
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire

005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez

Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins

010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014  
Lieux de culte

014 - Avril 2015  
La Forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine

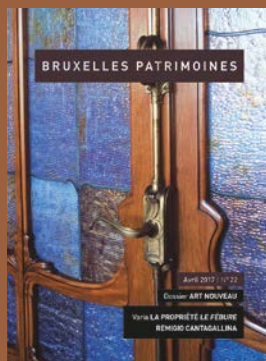
018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles

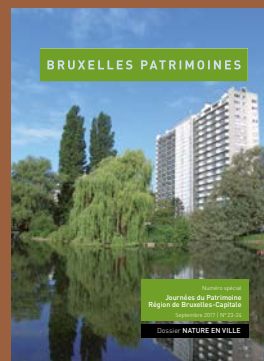
## Derniers numéros



021 - Décembre 2016  
Victor Besme



022 - Avril 2017  
Art nouveau



023-024 - septembre 2017  
Nature en ville



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE  
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

10 €



ISBN 978-2-87584-151-3